



L'audition, un sens à préserver

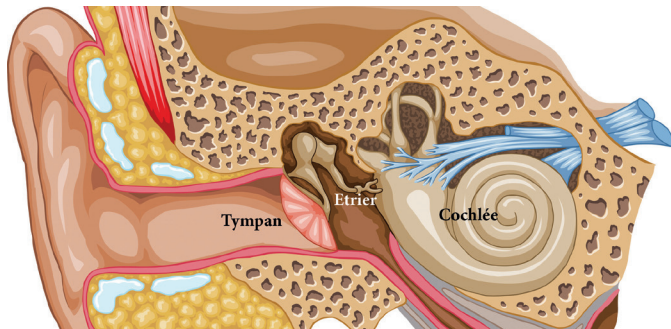
© Goodluz - Fotolia.com

A l'occasion de la journée nationale de l'audition le 12 mars dernier, revenons sur les principales questions que nous nous posons sur l'audition.

La surdité ou déficience auditive

Les termes « déficience auditive » et « surdité » désignent une seule et même chose : la perte partielle ou totale du sens de l'audition. On préfère le terme « déficience auditive » pour désigner le handicap résultant de la perte de l'audition.

On emploie le terme « surdité » pour désigner le symptôme médical.



© Coz - Fotolia.com

L'oreille se divise en 3 parties : l'oreille externe, l'oreille moyenne et l'oreille interne. L'atteinte d'une de ces parties peut aboutir à une surdité, ou déficience auditive, et se mesure en perte de décibels.

Les déficiences auditives ou surdités peuvent être imputables à différentes causes, comme :

- les otites : elles peuvent être à l'origine d'une atteinte de l'oreille moyenne,
- les bouchons de cérumen, qui touchent l'oreille externe,
- une atteinte de l'oreille interne,
- ou bien une origine génétique.

La déficience auditive a des conséquences :

- sur la perception de l'environnement sonore : difficultés de compréhension, capacités de réaction,
- sur les relations sociales,
- et sur l'acquisition du langage.

Les personnes atteintes de déficiences auditives doivent, en cas d'atteinte sévère, utiliser différents moyens de communication comme la lecture labiale, le langage parlé complété ou la langue des signes.

La prévention joue donc un rôle essentiel dans la préservation de l'audition.

Chaque type de surdité fait l'objet d'un traitement particulier, du médicament à l'aide prothétique, en passant par l'orthophoniste ou la chirurgie otologique.

Aujourd'hui, on estime à environ 5 millions le nombre de personnes en France qui souffrent de troubles de l'audition. Ce nombre augmente en même temps que le vieillissement de la population.

Quels sont les causes de la surdité ?

On distingue deux principales causes de surdité : les atteintes de transmission et les atteintes de perception.

Les atteintes de transmission

- L'infection chronique de l'oreille moyenne (otite) est la cause principale de surdité moyenne ou modérée chez l'enfant.
- Un bouchon de cérumen ou un corps étranger bloquant le conduit auditif externe peut causer une perte auditive à tout âge.

Les atteintes de perception

➤ Chez les enfants :

- o La surdité peut être **héréditaire** : le risque de surdité à la naissance chez un enfant est accru si le père ou la mère, voire les deux, ou un membre de la famille était sourd à la naissance.
- o La cause de la surdité peut intervenir **avant la naissance** (infections pendant la grossesse) ou en période néonatale : prématurité, méningite ou situation privant le nouveau-né d'oxygène pendant l'accouchement par exemple.

- o Chez l'enfant plus grand : des **infections** ou des **accidents** peuvent être à l'origine de surdit .

Dans la plupart des cas d'atteintes de perception, la surdit  est s v re.

➤ **Chez les adultes :**

- o les principales causes de surdit  sont les traumatismes sonores et la presbyacousie. L'influence de l' ge sur le syst me auditif est tr s in gale puisque certains sont g n s avant 60 ans alors que d'autres ont une tr s bonne audition   plus de 80 ans ;
- o les autres causes sont plus rares : prise de m dicaments toxiques pour l'oreille, traumatismes du cr ne, infections de l'oreille interne, tumeurs du nerf auditif, etc.

Quels sont les traitements de la surdit  ?

Selon les causes et le degr  de surdit , plusieurs solutions peuvent  tre propos es.

Les m dicaments

Ils permettent de lutter contre les pertes auditives ponctuelles li es aux otites s reuses.

Quand la d ficiance auditive est install e,

- **le m decin ORL** doit  tre consult . Il confirme le diagnostic et en d termine l'origine. Il proposera une prise en charge adapt e : m dicale, chirurgicale, proth tique, il vous apportera toutes les informations n cessaires et vous orientera si n cessaire vers une prise en charge audioproth tique et/ou orthophoniste,

- **l'aide proth tique** (proth ses auditives) est  tudi e par l'audioproth siste en fonction de la perte auditive particuli re de la personne. Cet appareillage permettra   cette derni re de recouvrer un minimum de r ception auditive et de confort dans les situations de communication. En cas de surdit  profonde, et si l'appareillage ne permet pas un b n fice suffisant, l'implant cochl aire peut  tre envisag  par le m decin ORL,



  Apops - Fotolia.com

- **l'orthophoniste** aide la personne   conserver ses rep res et liens sociaux   travers une communication satisfaisante.

Pour les pertes auditives li es   la presbyacousie :

- **l'appareillage pr coce** doit  tre privil gi , car il r habilite mieux les capacit s c r brales de l'audition indispensables   une bonne compr hension,
- des **aides au quotidien** existent : utiliser un casque pour regarder la t l vision, t l phones avec amplification de son, ...

- la **r ducation auditive** par un orthophoniste sp cialis  est parfois n cessaire pour optimiser la r habilitation r sultant d'un appareillage,
- **l'apprentissage pr coce de la lecture labiale**,   partir d'un certain niveau de perte, apporte une aide tr s utile pour confirmer ou compl ter la perception de la parole et assurer une meilleure compr hension dans des situations d' coute difficiles.

Source : Priorit  Sant  Mutualiste

Pour en savoir plus :

- Consultez le site <http://www.journee-audition.org/.fr>, vous trouverez les r ponses   vos questions concernant l'audition et vous pourrez commander livres, bandes-dessin es et brochures sur ce th me.